



# Association de protection du site de MARCEVOL

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007

L'association comptait en 2005 : 302 adhérents, en 2006 : 207 adhérents et compte en 2007 : **207 adhérents** également ! 27 personnes ont adhéré en 2007 pour la première fois.

Le conseil d'administration s'est réuni en février, en avril, en juillet et en novembre depuis la dernière assemblée générale. De façon informelle, nous avons partagé toutes les informations concernant l'association environ tous les 15 jours.

Nous avons adressé un courrier à tous les adhérents à l'occasion de nos actions sur le terrain : en mars pour annoncer la journée de débroussaillage avec l'équipe des chemins de l'association archéologique des P.-O. et des chasseurs d'Arboussols ; en avril pour annoncer la journée de l'âne randonneur et en juillet pour annoncer la journée de débroussaillage d'octobre. A l'occasion de ces lettres aux adhérents, nous avons tenté de vous expliquer le mieux possible les actions sur le terrain et de vous tenir informés des péripéties juridiques des dossiers de recours.

Le document d'informations générales "Repères" a été réactualisé en septembre. Il nous est très utile pour informer les personnes qui découvrent la situation pour la première fois.

Nous avons annoncé toutes nos actions par des invitations, des affiches, des informations dans la presse et à la radio. Les médias nous sont restés très fidèles.

*Radio-Arrels* a annoncé chaque action par une interview qui permettait de donner les dernières informations,

*L'Indépendant* a publié les 20 mars et 3 octobre deux longs articles sous forme d'interview donnant toutes les informations sur le projet en cours, les démarches de l'association et les problèmes d'eau dans le département,

*La Semaine du Roussillon*, le 31 mai, a détaillé les recours déposés par l'association et annoncé le refus de la demande de permis de construire de la société EASSDA France,

Le *P.O commun 66* a diffusé l'intégralité de la fiche "Repères" de septembre ;

Le *Petit journal*, le 19 octobre, a rendu compte de la journée de débroussaillage du 7 octobre, Le *Fil du Conflent* a annoncé les actions de l'association.

A l'occasion de la *Journée nationale de l'âne randonneur* du 13 mai, *FR3* a réalisé un superbe reportage qui a été diffusé à plusieurs reprises aux informations locales, régionales et catalanes.

Nous avons également tenu un stand d'information au *Forum de l'économie solidaire et du commerce équitable* le 17 novembre à Toulouse.

Parallèlement, la sensibilité de plus en plus grande des acteurs locaux à la rareté de l'eau et à la nécessité de l'économiser a été largement prise en compte par tous les médias, renforçant notre dénonciation d'un projet de golf à Marcevol.

C'est à la demande de chasseurs d'Arboussols que nous avons programmé la poursuite du débroussaillage du chemin de l'oratoire le 24 mars. L'association archéologique a pu repérer le tracé de l'ancien chemin de pèlerinage qui menait de Vinça à Marcevol. Malgré le mauvais temps, nous étions une trentaine, en particulier des habitants de Vinça

et des randonneurs du club de Vinça-Vernet les Bains à braver la pluie mêlée de neige.

Grâce aux animateurs de "*Vagabond d'âne*", des "*Anes des Cabanats*" et de l'association "*NATAPHandicap*", la journée nationale de l'âne randonneur, le 13 mai, a été une réussite. Beaucoup d'enfants ont accompagné les ânes sur les chemins et nous avons eu la confirmation qu'il est possible de faire une très belle randonnée en empruntant, depuis le barrage de Vinça, le chemin de l'oratoire à la montée vers Marcevol et le sentier d'Emilie à la descente.

Le 7 octobre, nous avons terminé le nettoyage du chemin de l'oratoire sur son ancien tracé. Nous étions plus d'une soixantaine au cours de la journée et le pique-nique au soleil sur les terrasses du prieuré a rassemblé des débroussaillateurs fatigués mais fiers d'en être arrivés à bout. Les habitants de Vinça et d'Arboussols présents à la conférence de Jean-Pierre Comps sur "*les chemins oubliés du Bas-Conflent*" ont partagé avec le conférencier leurs souvenirs de ces chemins.

Sollicité, le Conseil départemental de la randonnée pédestre a reconnu l'importance de ce chemin mais ne peut l'intégrer dans les chemins de randonnées du département et en faire la promotion sans délibération municipale.

Parallèlement, nous avons poursuivi les procédures juridiques des recours auprès du tribunal administratif de Montpellier, avec l'appui compétent du Conseil général.

Les avocats du SIVM de la Desix n'ont pas apporté de réponse à notre mémoire complémentaire d'août 2006. Le délai avant l'instruction du dossier par le tribunal est encore long et il faut s'armer de patience.

Par contre, nous avons déposé un recours gracieux, puis un recours contentieux, le 27 juin, contre la commune d'Arboussols, pour obtenir l'annulation de la délibération municipale autorisant la vente de 11 ha de terrains communaux à la société EASSDA France. Les irrégularités de cette délibération étaient telles que la commune a été obligée de prendre une nouvelle délibération, améliorée dans sa forme, mais dont nous contestons toujours le fond inchangé. C'est pourquoi nous avons déposé un recours complémentaire pour élargir notre premier recours à cette nouvelle délibération.

Le refus apporté le 28 mars dernier à la demande de permis de construire de la société EASSDA France, est venu conforter les prises de positions de l'association. Nous avons obtenu la copie du dossier : gigantisme du projet (12500 m<sup>2</sup>, hébergement prévu pour 390 personnes), problèmes d'eau potable éludés, consommation d'eau pour l'arrosage du golf estimée à 250 000 m<sup>3</sup>/an, responsabilité de la sécurité entre les golfeurs et les randonneurs réglée par une "signalisation judiciaire", documents d'urbanisme de la commune inadaptés à l'ampleur du projet, nous vous avons détaillé tous ces éléments dans la fiche "Repères" de septembre dernier.

Notre travail sur la mémoire de Marcevol avance : notre photothèque et notre audiothèque s'enrichissent et nous avons filmé Marie Lafont-Galobardes, notre adhérente la plus âgée d'Arboussols.

**Retenez dès à présent la date du 18 mai 2008** : nous tenterons d'organiser à Marcevol une journée aussi réussie que celles des 14 mai 2006 et 13 mai 2007.



# Association de protection du site de MARCEVOL

## RAPPORT MORAL 2007

Cette année, l'association s'est donné un rythme pour maintenir une forte pression visant à : empêcher la vente de la plus grande partie du territoire du hameau, prouver que le site de Marcevol appartient à tous, expliquer et défendre ses arguments, élaborer d'autres propositions. Nous avons repris le rythme des actions de l'année dernière : en octobre, on débroussaille, en mai nous nous retrouvons nombreux pour profiter de Marcevol et apporter la preuve que d'autres projets sont possibles sur le site. Les médias nous ont suivis pour faire régulièrement le point à ces deux occasions.

Mais d'octobre à mai et de mai à octobre, il faut maintenir le suivi de nos actions juridiques, élargir nos contacts et nos soutiens, actualiser les informations que nous pouvons obtenir et les diffuser, poursuivre notre travail de mémoire, préparer nos actions.

Le nombre d'adhérents à l'association est resté le même que l'année dernière : 207 (dont 27 nouvelles adhésions). Nous avons pensé atteindre à nouveau le nombre de 300 adhérents comme en 2005 : c'est grâce à notre ténacité, à notre imagination mais aussi à notre nombre que nous gagnerons.

Attention pour 2008 : la gestion du fichier des adhérents prend un temps démesuré parce que les bulletins sont incomplets, illisibles, regroupent parfois plusieurs adhérents avec ou sans la même adresse, sans parler des noms de famille des familles recomposées, des changements d'adresses électroniques non signalés ! S'il vous plaît, faites vraiment très attention.

Le tribunal administratif est saisi de nos deux recours, contre le SIMM et contre la commune d'Arboussols. Il faut attendre, sans doute encore longtemps, les jugements du tribunal, mais la sensibilité de plus en plus large à la nécessité d'économiser l'eau dans département et le refus du dossier de demande de permis de construire déposé par la société EASSDA confortent notre position.

Les journées de mai : en 2006 *"En mai, fais ce qu'il te plaît"*, en 2007 *"la journée nationale de l'âne randonneur"* sont encore dans toutes les mémoires. Il nous faudra donc réussir aussi bien notre journée du 18 mai 2008.

Le conseil d'administration de l'association a été renouvelé l'année dernière et sera donc renouvelé l'année prochaine. Mais dès à présent, nous accueillons bien volontiers toutes les disponibilités, en particulier pour la préparation de nos journées d'action.

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour l'année 2008 et pensez à convaincre ceux qui vous entourent : s'ils connaissent déjà Marcevol, ils n'hésiteront pas, s'ils ne sont jamais venus... indiquez-leur le magnifique chemin de l'oratoire ouvert à tous les marcheurs, avec ou sans ânes.

Nous devons nous tourner à nouveau vers l'avenir du site et engranger idées, propositions et expériences pour proposer des alternatives : nous aurons à l'assemblée générale l'occasion d'approfondir ces orientations.